

Nathalie CHABANNE

Députée
des Pyrénées-Atlantiques

2^{ème} circonscription

Pau, le 4 novembre 2016

N/Réf : VT16-709
Objet : Radars

Madame, Monsieur,

Vous m'avez adressé une carte-pétition relative aux radars et je vous en remercie.

Vous soulignez la hausse récente de la mortalité routière, ce que nous regrettons tous. Chacun s'accorde pour souligner que cette hausse de la mortalité provient en partie du fait que les conducteurs se sont habitués aux dispositifs de sécurité routière. Il convient de noter que grâce aux politiques de sécurité routière mises en place en France, le taux de mortalité routière a tout de même diminué de plus de 55% depuis 2000.

Je n'ai pas voté pour l'amendement qui visait à supprimer l'article 21 du projet de loi de finances pour 2017, car, même si je considère que les radars ne représentent pas la solution optimale contre les excès de vitesse, ils restent aujourd'hui les outils les plus efficaces pour la réguler. Les campagnes de communication, notamment la sensibilisation des élèves durant leur parcours scolaire, ont démontré leur efficacité. En matière de sécurité routière, mon vœu le plus cher serait de n'avoir à voter que des crédits dédiés à la prévention. Mais force est de constater que, même si des progrès ont été réalisés, nous sommes encore loin de pouvoir nous passer d'outils de répression.

Je vous prie de croire, **Madame, Monsieur**, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Nathalie CHABANNE